



## Coupes Romandes 2023

### Catégorie concernée

Catégorie seniors                      2005-2006-2007

### Sports concernés

**Volleyball, Basketball et football**

### Genre

Filles et garçons

### Surclassement

Autorisé, l'ADISR encourage de limiter ce surclassement aux jeunes nés en 2008-2009 (moyens). Les écoles qui participent avec des étudiants plus jeunes (2010 et plus) le feront sous leur propre responsabilité et en aucun cas l'ADISR ne sera tenu responsable en cas d'accident

### Eligibilité

Seuls les étudiants scolarisés au minimum à 50% dans l'école peut participer aux événements organisés par l'ADISR

### Inscription

Chaque école ne peut inscrire qu'une équipe pour chacune des coupes Romandes proposées.

**La date limite des inscriptions est fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2023 à 17h00**

### Format

Un tour préliminaire pour avoir 8 équipes qualifiées  
Puis ¼ de finale, ½ finale qui se déroule chez la première équipe tirée au sort  
La finale se déroule sur terrain neutre et regroupe la finale filles et la finale garçons pour un même sport

Les matchs se déroulent lors des semaines bloquées à l'avance, (**voir calendrier ADISR 2023-2024**)

Si une école n'est pas en mesure de recevoir, le match aura lieu chez la 2ème équipe concernée. En dernier recours sur un terrain neutre.

### **Durée des matchs**

<b>FOOTBALL Seniors boys</b>	2 fois 45 minutes, puis pénaltys
<b>FOOTBALL Seniors filles</b>	2 fois 40 minutes puis pénaltys
<b>BASKETBALL Seniors garçons</b>	4 fois 10 minutes stop clock, appareil des 24s, 1 prolongation de 5 minutes, puis autant que nécessaire
<b>BASKETBALL Seniors filles</b>	4 fois 10 minutes stop clock, appareil des 24s, 1 prolongation de 5 minutes, puis autant que nécessaire
<b>VOLLEYBALL Garçons</b>	3 sets gagnant en 21 points. Le 5ème set se joue en 15 points
<b>VOLLEYBALL Filles</b>	3 sets gagnant en 21 points. Le 5ème set se joue en 15 points

### **Arbitrage**

La nomination des arbitres est faite par les coordinateurs de l'ADISR

Football seniors garçon 1 arbitre et 2 juges de lignes

Football seniors filles 1 arbitre central

Volleyball seniors garçons et filles 1 arbitre

Basketball seniors garçons 2 arbitres et 1 officiel de table, l'école recevant doit fournir un 2ème officiel de table

Basketball seniors filles 1 arbitre, l'école recevant doit fournir un 2ème officiel de table

Tous les arbitres seront des officiels diplômés et actifs dans leur fédération respective

Le paiement de l'arbitrage est pris en charge par l'ADISR

Les règlements de jeu sont ceux de la catégorie U18 Fédération Suisse pour les 3 sports

### **Récompenses**

Le vainqueur de chaque coupe se verra remettre pour une année la plaque commémorative de la Coupe Romande. De plus chaque joueur recevra une médaille de l'ADISR

Le perdant de la finale recevra une médaille de l'ADISR

Les médailles sont commandées et financées par l'ADISR

### **Incidents**

En cas d'incidents lors d'un match (carton rouge, fautes disqualifiantes, rapports d'arbitres, match qui ne va pas à son terme...), la commission de discipline se réunira pour statuer.

La commission de discipline est formée des 3 coordinateurs de l'ADISR et le coordinateur des arbitres du sport concerné. A la réception des rapports

d'incidents la commission se réunira et communiquera aux écoles concernées les sanctions prises